

DIVISION DE L'ENCADREMENT ET DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

DIEPAT/07-408-508 du 10/12/07

MOUVEMENT NATIONAL ET INTER ACADEMIQUE DES PERSONNELS ATOSS RENTREE SCOLAIRE 2008

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Chefs de service d'affectation des personnels Atoss
Tous personnels atoss (pour information)

Référence :

Note de service ministérielle DGRH n°2007-178 du 4 décembre 2007 publiée au BOEN n°45 du 13 décembre 2007

Affaire suivie par :

Mme Sandrine SAUVAGET (04 42 91 72 28) pour les personnels administratifs catégories A (sauf CASU), B, C :

Mme Noëlle VINCENT (04 42 91 72 44) pour les personnels ouvriers (non décentralisés) médicaux, sociaux, de laboratoire

La note de service ministérielle visée en référence règle les modalités d'organisation et le calendrier du mouvement national et du mouvement inter académique des personnels administratifs, techniques, ouvriers et de santé.

Les personnes intéressées sont invitées à s'y reporter.

Le mouvement national concerne les personnels à gestion nationale :

- ▶ médecins de l'éducation nationale
- ▶ conseillers techniques de service social
- ▶ techniciens de laboratoire
- ▶ techniciens de l'éducation nationale non décentralisés.

Le mouvement inter académique concerne les personnels à gestion déconcentrée :

- ▶ attachés d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
- ▶ secrétaires d'administration scolaire et universitaire
- ▶ infirmier(e)s de l'éducation nationale
- ▶ assistant(e)s de service social
- ▶ adjoints administratifs des services déconcentrés
- ▶ adjoints techniques de laboratoire
- ▶ adjoints techniques des établissements d'enseignement non décentralisés.

N.B. : Le mouvement national des conseillers d'administration scolaire et universitaire est réglé par la note de service ministérielle n°2007-164 du 29 octobre 2007 (BOEN n°40 du 8 novembre 2007) et par la circulaire rectorale publiée au bulletin académique n°404 du 12 novembre 2007

Tous les postes offerts à un mouvement national font l'objet d'une mise en ligne sur le serveur internet du ministère :

www.education.gouv.fr

(rubrique "concours, emplois, carrières" / personnels administratifs et techniques / personnels ATOSS / promotions, mutations / AMIA) dont la date d'ouverture figure sur le calendrier ci-dessous. Tous renseignements portant sur les postes offerts sont portés à la connaissance des agents sur ce même serveur internet.

Saisie des demandes	
ADAENES	Du 10 décembre 2007 au 8 janvier 2008
SASU	Du 13 décembre 2007 au 14 janvier 2008
AASD	Du 13 décembre 2007 au 14 janvier 2008
Infirmier(e)s	Du 13 décembre 2007 au 14 janvier 2008
CTSS	Du 13 décembre 2007 au 16 janvier 2008
ASS	Du 13 décembre 2007 au 14 janvier 2008
Médecins	Du 10 mars 2008 au 7 avril 2008
TEN non décentralisés	Du 3 mars 2008 au 28 mars 2008
Techniciens de laboratoire	Du 3 mars 2008 au 31 mars 2008
Adjointes techniques de laboratoire	Du 13 décembre 2007 au 14 janvier 2008
ATEC non décentralisés	Du 13 décembre 2007 au 14 janvier 2008

Signataire : Jacky TERRAL, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille.